



Le Communal

Décembre 2016 - N°44
Magazine d'informations
Municipales



Pont de Larn

■ Edito	2
■ Sur la Commune	3
■ Urbanisme	3
■ Histoire	4/5
■ Travaux	6-7
■ Intercommunalité	8-9
■ Projet Autoroute	10
■ Jeunesse	11-13
■ Les écoles	14
■ Hommage	15
■ Vie Associatives	16/17
■ Ma Commune, Ma Santé	18
■ Retour en images	19
■ Infos mairie	20-22
■ Goûter des aînés	21
■ Accueil nouveaux arrivants	21
■ Coupons réponses	22
■ Astuces & recettes	23
■ Infos diverses	24
■ Agenda	24
■ Voeux de la Mairie	24

Publication

- > Tirage : 1500 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :
Christian CARAYOL
- > Rédaction / Conception :
Commission, communication équipe
dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :
Isabelle BOFFO-SÈNES
- > Crédits photos :
Pascale BONHOMME,
Sonia CABROL, Philippe GASC.
- > Photo couverture :
Eglise St Jean Baptiste
- > Création / Impression :
Studio 32 Com



AU FIL DES JOURS ...

L'autre jour une dame me disait : "Mon chien n'est pas juste un animal de compagnie, il est de la famille". Juste remarque concernant la place de nos amis canins auprès de nous !

Certes oui, mais si j'en ai plusieurs, qu'ils divagent ou qu'ils mordent, ce sont les autres familles qui en pâtissent.

Nous sommes confrontés, et le maire en particulier, à la problématique de la gestion domestique animale. Les articles L 211-21 ET L 211-22 du code rural, stipulant que le maire prend toutes les dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait retrouvé accidenté ainsi que tout animal qui serait trouvé errant ou en état de divagation en dehors des heures et des jours ouvrés de la fourrière ou de la structure qu'il a désignée comme lieu de dépôt. Il doit même rechercher le propriétaire « ainsi dit la loi ». Aucun mot sur les moyens dont il peut disposer pour le faire !!!

Nuit et jour, dimanche et jours fériés !!!

On pourrait aussi ajouter, il reçoit les personnes mordues ou importunées ... Et il se trouve qu'elles peuvent être assez nombreuses dans notre commune aux multiples hameaux. Ensuite, la loi ne parle pas non plus des factures de vétérinaire arrivant à la commune sans que celle-ci n'ait été informée des animaux recueillis ici ou là ...

Je le redis et l'écris encore une fois, la vitesse ajoutée à la topographie de nos lieux : les pentes raides, l'étroitesse ou au contraire la grande largeur de nos rues et avenues, les croisements sans visibilité etc ... sont un facteur de risque important.

Il ne suffit pas de mettre des panneaux, des ralentisseurs, des feux de signalisation certes très utiles, mais notre façon de conduire est primordiale et majeure pour lutter contre l'insécurité routière.

La gendarmerie nationale patrouille comme jamais grâce à l'apport de réservistes volontaires ; elle avertit mais aussi sanctionne nuit et jour ...

Deux réalisations ont vu le jour grâce au partenariat intercommunal avec nos voisins du Bout du Pont :

l'église St Jean-Baptiste et Passerelle, à la fois un choix de patrimoine pour l'édifice religieux, un choix de service à l'enfance pour la crèche.

L'espace jeux et le parcours Fitness connaissent une fréquentation dépassant toutes nos prévisions, c'est de plus un lieu de rassemblement pour toutes les générations...

La rénovation de l'ancienne poste va permettre l'implantation de deux nouveaux services à la population : orthophoniste et ostéopathe. Chaque année, un effort est réalisé dans le domaine des éclairages de Noël sur un secteur de notre territoire.

Le carrefour de Vermeils, financé par les communes de Payrin et Pont-de-Larn, a vu son esthétique changer laissant à chacun le droit d'aimer ou pas ...

Le Plan Local d'Urbanisme avance à petits pas, nous essayons de résister à la pression des services de l'Etat lorsque nous pensons que celle-ci ne va pas dans l'intérêt de la commune.

Nous avons, en quelques années, remis à neuf notre centrale hydroélectrique qui compte maintenant 2 génératrices neuves et une installation électrique aux normes.

Vous découvrirez dans les pages suivantes du Communal tous les détails d'une vie communale riche et ardente, cette vie est la vôtre ; nous ne faisons que l'accompagner jour après jour d'où le titre de cet édito au fil des jours ...

“ Notre façon de conduire est primordiale et majeure pour lutter contre l'insécurité routière ”

Fin des travaux de modernisation des équipements de la Centrale de la Sarnarié

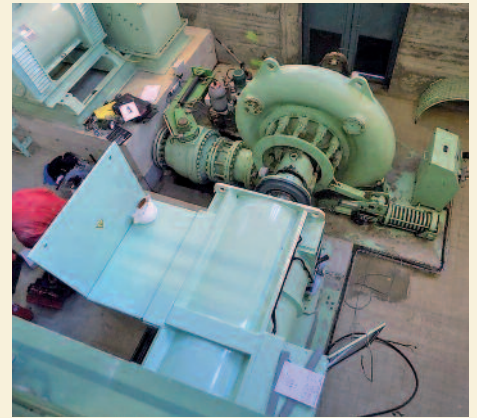
Après l'adjonction d'une deuxième turbine avec sa génératrice mise en service en janvier 2015 (qui donne entièrement satisfaction), nous avons procédé au en ce mois d'octobre 2016 au remplacement de la génératrice du groupe hydroélectrique d'origine mise en service en 1969.

Après 47 ans de bons et loyaux services, des fissures sont apparues sur les pattes de fixations de cette génératrice, et par mesure de sécurité, nous avons été obligé de dégrader la puissance de fonctionnement de 1600 KW à 800 KW,

Ce manque de puissance a été transféré en partie sur la nouvelle turbine de 400 KW.

La turbine d'origine de type FRANCIS qui équipe ce groupe reste inchangée puisque en parfait état.

L'entreprise Marceau Amalric pour la partie mécanique, l'entreprise GAU pour le génie civil et l'entreprise Trouillet pour la partie électrique et automatismes ont procédé aux derniers réglages avant la mise en service.



Nous avons donc retrouvé la pleine puissance de l'installation initiale qui est de 1600 KW

Coût des travaux : 112 280 euros HT

Eclairage public

Afin de réduire le coût de l'énergie consommée par l'éclairage public communal, nous allons programmer pour les prochaines années un remplacement progressif des lampes dites "énergivores".

Un premier investissement de 10 300 euros vient d'être consacré à un équipement destiné à réduire de 30 % la puissance de 25 lampadaires situés sur l'avenue Philippe Cormouls de 22 heures à 6 heures.

Assainissement

Nous venons de procéder à la réalisation de travaux destinés à raccorder 8 maisons du centre bourg au réseau public d'assainissement. Travaux assez complexes vu la configuration du terrain, celui-ci étant situé à proximité immédiate de Larn. Ce réseau a nécessité également la création d'un poste de relevage.

Coût des travaux : 47 400 euros

JP. GARRIGUES

Adjoint Energie - Assainissement

PLAN LOCAL D'URBANISME

Notre Plan Local d'Urbanisme communal est en révision. Lors de la dernière réunion publique le 17 juin, le bureau d'Etudes (URBAN PROJECTS représenté par Monsieur Florian JURADO) et Monsieur le Maire ont répondu à vos diverses questions et ont débattu avec les participants. Cette réunion fût pour la municipalité l'occasion de signifier aux administrés que si la révision de ce document d'urbanisme est prise en charge par la commune, cette dernière doit se soumettre à beaucoup de contraintes diverses et variées (étatiques, intercommunales, ...).

Où en sommes-nous ?

Nous allons soumettre à débat au sein d'une séance de conseil municipal : le P.A.D.D. (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) qui regroupe l'ensemble des grandes orientations générales du territoire communal.

Mais aussi ...

Nous travaillons de façon cohérente sur le zonage de la commune avec, bien sûr, l'aide précieuse et indispensable de notre bureau d'Etudes.

La prochaine réunion publique vous sera mentionnée dans nos journaux locaux et départementaux ainsi que sur les réseaux sociaux (page facebook - site communal - panneaux lumineux).



Il était une fois... l'église Saint Jean-Baptiste

Les communes de Pont de Larn et de Bout-du-Pont-de-Larn viennent tout juste de financer la rénovation de l'église Saint Jean-Baptiste. Construite à la fin du XIXe siècle sur les ruines d'une chapelle à moitié effondrée, sa cloche rythme depuis près de deux siècles la vie de notre village. Retour sur l'histoire d'une édification douloureuse.

Les communes de Pont de Larn et de Bout-du-Pont-de-Larn viennent tout juste de financer la rénovation de l'église Saint Jean-Baptiste. Construite à la fin du XIXe siècle sur les ruines d'une chapelle à moitié effondrée, sa cloche rythme depuis près de deux siècles la vie de notre village. Retour sur l'histoire d'une édification douloureuse.

En 1841, la communauté catholique vivant près du moulin de Pont de Larn, de part et d'autre de la rivière, décide de construire une chapelle à ses frais. En effet, malgré les sollicitations nombreuses adressées à la mairie du village mais aussi à celle de Saint Amant Valtorêt dont dépendent les paroissiens de la rive gauche, les fidèles n'ont d'autre choix que celui de se débrouiller par eux-mêmes. L'Eglise n'était pas encore séparée de l'Etat, mais les finances du village étant plus que modestes, les maires et leurs conseils voyaient d'un très mauvais œil l'édification d'un nouveau lieu de culte.

Avec le peu que l'on parvient à réunir, l'on commence donc à construire au Foirail des Lauzes une petite chapelle. Mais, la bonne volonté et le travail ne font pas tout et les matériaux retenus en raison du faible budget étaient de fort mauvaise qualité. Pourtant, après quelques mois de travail, la bâtisse commence à accueillir les premiers offices, présidés par l'abbé Gasc, détaché de la paroisse de Mazamet. En 1846, la chapelle devient officiellement la succursale Saint Jean-Baptiste de l'église Saint-Sauveur, par une ordonnance royale de Louis-Philippe 1er.

Le 13 février 1846, monseigneur

Jerphanion, archevêque d'Albi, nomme un conseil de Fabrique de cinq membres chargé d'administrer la vie de la communauté et du bâtiment. Puis, le 22 juin, il nomme l'abbé Mounié comme desservant régulier de la chapelle.

Les rapports avec les municipalités sont toujours tendus. L'on se souvient en effet qu'elles s'étaient opposées à la construction et c'est naturellement qu'elles décident de s'opposer à nouveau à l'octroi d'un terrain pour la création d'un nouveau cimetière. Quant au versement d'indemnités de logement pour le prêtre ou l'achat des ornements nécessaires au culte, il est inutile d'en parler ! Pourtant, avec leurs propres deniers, les paroissiens parviennent à acquérir, en 1847, une très belle toile de grand format, Saint Jean-Baptiste au désert, peinte par Louis Carayé. Ce tableau, remisé dans les réserves de la paroisse jusqu'à la fin de la charge de l'abbé Maurel, a longtemps été exposé dans le chœur de l'église, notamment durant le ministère de l'abbé Sirven. Depuis son départ, une croix en bois l'a remplacé.

Dès 1855, la chapelle commence à montrer des signes de faiblesse : l'ouragan de 1853, la piètre qualité des matériaux mais aussi l'humidité extrême du terrain mettent en péril le bâtiment au point que la sécurité des fidèles n'est plus totalement assurée. Il faudrait engager de nouvelles dépenses évaluées à 1260 francs. Le conseil de Fabrique a beau avancer que la population s'est fortement accrue et que la chapelle répond à un besoin légitime de la population, la mairie demeure ferme. Ni les pressions du clergé, ni celles du préfet

n'auront un effet sur le conseil municipal. Pour finir, en 1859, le clocher finit par s'effondrer. L'accès à la chapelle est désormais interdit et le maire met à la disposition des fidèles un local pour les offices, mais rien de plus.

Il faut attendre l'élection de Marius Olombel pour que les destinées de la chapelle prennent un tour nouveau. Conscient de la nécessité d'offrir à la communauté catholique un lieu de culte décent et adapté, il décide de procéder à la destruction de la chapelle et à la construction d'une église nouvelle. Le nouveau maire ne manque pas d'associer la commune de Valtorêt dont dépendent les fidèles de la rive gauche de Larn. Elle contribue à hauteur de 3000 francs, Pont de Larn versant 7000, la Fabrique 10 000 et l'Etat et le département 9400. Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle église est inaugurée officiellement le 15 octobre 1882 et l'abbé Jouy est nommé par l'évêché curé de la paroisse en remplacement de l'abbé Mounié, décédé quelques semaines plus tôt. Marius Olombel achète également un terrain, route d'Anglès, pour y accueillir un nouveau cimetière.

Quelques années plus tard, pour embellir l'édifice, les établissements Jean-Jean de Brassac sont sollicités pour procéder à la peinture des plafonds : une très belle voûte étoilée est réalisée, couleur bleu-ciel et ornée d'étoiles dorées, du chœur jusqu'au fond de l'église. Les murs, peints en vieux mauve, sont rehaussés de fleurs de lys brunes. Des lustres offerts par quelques paroissiens, garnis de pampilles de cristal, viennent parachever l'ensemble.

En 1925, le nouveau desservant, l'abbé Molinier, crée « La jeunesse catholique » dont la fonction principale était de divertir la jeunesse tout en récoltant des fonds en créant des spectacles. Grâce à cette manne, la communauté achète une nouvelle cloche baptisée « Jeanne » dont les parrain et marraine ne sont autres que le maire et sa femme, monsieur et madame Vidal. C'est « Jeanne » qui rythme encore la vie du village aujourd'hui. Grâce aux spectacles produits par l'abbé Molinier et la jeunesse catholique, l'on achète de nouvelles statues : sainte Thérèse et le curé d'Ars viennent compléter celles déjà présentes : Jeanne d'Arc, Saint Paul, Saint Pierre, Saint Jean-Baptiste, Saint Antoine de Padoue, Saint Michel, Saint Joseph et la Vierge Marie.

En raison de l'essor industriel, la communauté catholique ne cesse de s'agrandir. C'est pourquoi, le conseil municipal décide de la construction d'une tribune en 1916. Il faudra attendre 1975, sous le mandat de Philippe Cormouls, pour que l'église connaisse une série de réfections et d'aménagements nouveaux :

rénovation de la sacristie, remise à neuf de la toiture, rénovation et pose de nouveaux vitraux dans le chœur et les chapelles. En 1987, le dallage est entièrement refait, l'on pose également de nouveaux vitraux et la belle voûte étoilée, très abîmée, disparaît sous une nouvelle couche de peinture.

Aujourd'hui, grâce au savoir et à la virtuosité de Jean-Luc Sicard, tailleur de pierres à Lautrec, mais aussi de Philippe Arnaud, électricien à Pont de Larn, l'église Saint Jean Baptiste a retrouvé une nouvelle jeunesse. Ces travaux étaient une nécessité. Les communes de Pont de Larn et de Bout-du-Pont-de-Larn n'ont pas hésité à investir pour la conservation de leur patrimoine commun. Et, pour le dire avec Georges Duhamel, en politique comme en toute chose, « il est toujours bon de tenir les promesses que l'on n'a pas faites ».

Christophe Chabbert

Adjoint à la Culture et aux Associations

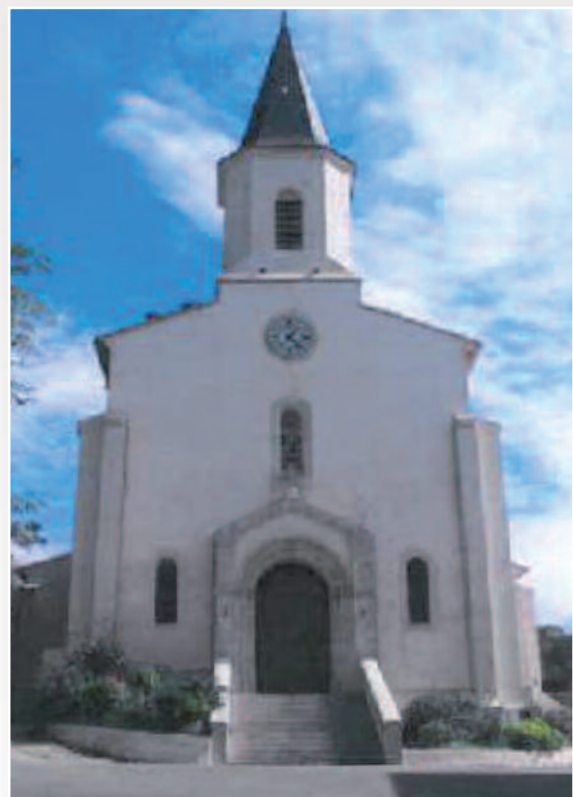


photo de l'église avant et après les travaux de rénovations

Sources : Archives départementales d'Albi ; Jean-Pierre Ferrer, *Bout-du-Pont-de-Larn*, in *Cahier de Minerve*, 2008 ; Christiane Cantié-Guiraud, *Il était une fois... de la Salvetat sur Agout au Pont de L'Arn*, 2009.

Travaux



Elagage derrière le boulodrome avant et après



Nettoyage autour des HLM au Laousier



Nettoyage chemin de la Môle

Equipement
d'une classe numérique



Peinture Pont de St Baudille pendant et après les travaux





Zone Fitness et table de ping-pong viennent agrémenter l'espace jeux enfants à côté de la Mairie



Goudronnage aux ateliers municipaux



Réparation du toit à la salle de Rigautou

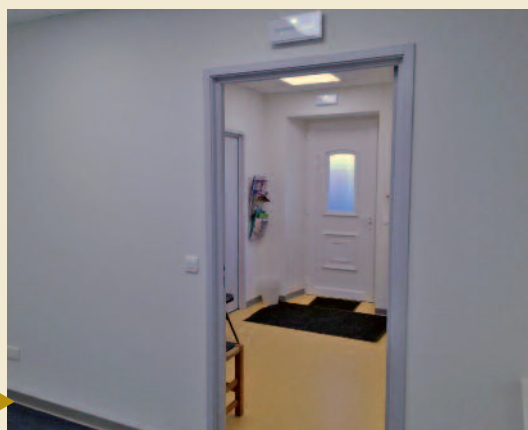


Remplacement du chauffe-eau à la salle de Rigautou

Peinture portes de la crèche



Rénovation de l'ancienne poste pendant et après les travaux



Les Galopins Conférence "Le harcèlement ? Et si on en parlait ?"

Dans le cadre de sa formation professionnelle, Aurélie, directrice adjointe des Galopins, a réalisé un projet d'animation sur le harcèlement avec le groupe des 9/12 ans.

Suite à des constats, elle a choisi de faire réaliser aux enfants, un film contre le harcèlement.

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants l'ont réalisé eux-mêmes :

- Écriture du scénario, ils ont dû trouver les solutions qu'ils pouvaient amener lors de ces situations.
- Le tournage des scènes, leur a permis de communiquer



dans la non-violence et de se retrouver dans des situations gênantes (harcelé, harceleur, témoin).

Il a pour but de les sensibiliser et de les faire réagir.

Ce petit film a été visionné lors de la conférence ouverte aux parents sur ce thème le samedi 26 novembre en mairie de Pont-de-Larn, afin de leur donner des avis sur le "Comment réagir ? Comment aider?"

Des intervenants étaient présents ce jour là : Gendarme et Psychologue

Eglise Saint-jean Baptiste Une rénovation intercommunale d'un patrimoine commun

L'église Saint Jean Baptiste de PONT DE LARN et de BOUT DU PONT DE LARN a été rénovée par les deux municipalités. Il s'agit certainement des plus importants travaux réalisés depuis sa construction : mise en valeur des vieilles pierres, murs extérieurs, portes en bois, traitement du salpêtre, réfection de la toiture de la sacristie et éclairage clocher, façades.

Le budget engagé se situe autour de 110 000 euros. Le projet a bénéficié de subventions : Etat, Département et intercommunalité. La participation des deux communes est

fixée à 50% chacune, déduction faite des subventions.

Cette réalisation commune aux deux municipalités a fait l'objet de travail en amont avec évidemment des approches quelques fois très discutées mais dans le souci constant d'arriver à un consensus.

C'est chose faite, comme c'est le cas d'une manière générale quand l'intérêt des deux territoires est en jeu.

Une réalisation qui enrichira le patrimoine commun des deux communes de part et d'autre de l'Arn : Pont-de-Larn et Bout du Pont de l'Arn.

Le rond-point de Vermeils avenue de Castres ... "un petit coin sauvage du Sidobre"

Un amas de rocs de granit au milieu duquel coule un ruisseau. Voici l'idée retenue par les Mairies de Pont-de-Larn et Payrin-Augmontel. Il ne manque, aujourd'hui, que le végétal pour achever les travaux.

Les plantes choisies sont des vivaces que l'on trouve dans notre région, ne demandant ni arrosage, ni taille.

Le choix de cet embellissement a pour but de ne nécessiter aucune intervention de tonte, taille, arrosage, plantations saisonnières, mais, de représenter néanmoins, une typicité de notre région ...

Crèche et Passerelle

Enfin Voici vendredi !

Avec nos petits paniers, nous voilà partis faire le marché...

Hum ! du bon fromage de chèvre et du saucisson pour nos goûters !!!



Animation Bibliothèque

Spectacle "Les voyelles de Toto"

Jeudi 13 octobre 2016, à la salle du Démal, la Bibliothèque Intercommunale a invité les enfants des petites classes de Pont de Larn, St Baudille et Rigautou autour d'un spectacle de magie.

Toto, accompagné de Monsieur Norbert, une marionnette savante, a demandé aux enfants des mots commençant par les voyelles A, E, I, O, U, Y.

Exemple : **I** comme Illusion, et voilà que Toto fait des tours de magie.

O comme Orchestre, le voilà qui joue de plusieurs instruments à musique.

Les enfants découvrent les voyelles tout en s'émerveillant. Ils participent, chantent et tapent dans leurs mains.

A la fin, ils ont formé des mots avec ces voyelles, comme : oui, eau, oie.

Ce fut un vrai enchantement et un bel après-midi.



Contes "chez les Galopins"

La Bibliothèque du Bout du Pont de l'Arn et du Pont-de-Larn s'est rendue, le lundi 18 juillet 2016, chez "LES GALOPINS", en compagnie de la conteuse Caroline CHAVELLY "Cie le comptoir aux histoires" de Castres.

"Les Galopins" de 3 à 5 ans ont écouté avec une grande attention les contes : Le sac rempli d'or, Les Sorciers d'Afrique, La Grenouille qui boit l'eau de la mare.

Et pour finir : Pourquoi il y a du sel dans l'eau de mer ?

L'histoire du Moulin Magique nous le dit.

Eliette AZEMA

La Présidente Intercommunale

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié du Pont de l'Arn - Bout du Pont de l'Arn a rouvert ses portes le premier septembre 2016 mais auparavant les adhérents ont fait une escapade, le 30 juillet, à Flagnac pour assister à un spectacle nocturne, une grande fresque vivante, créée et interprétée par ses habitants.



A l'aller, un détour les a conduits à Belcastel où ils ont visité ce magnifique village avant d'arriver pour le repas traditionnel Rouergat.

Le 11 septembre, nous avons choisi de remplacer les portes ouvertes par la participation à la journée des talents du Pont de l'Arn.



Le samedi 1er octobre, nous avons fêté l'heureux événement "des noces d'or" dans la bonne humeur, la joie, la convivialité : chants, blagues et bal ont rythmé l'après-midi.

Notre Assemblée Générale couplée avec le goûter de Noël termineront l'année 2016.

2017 débutera par la fête le samedi 14 janvier en partageant la galette des rois accompagnée d'un bal.



Le samedi 18 février, à l'espace Démal, aura lieu notre loto annuel auquel nous vous invitons à venir très nombreux tenter de gagner les nombreux lots proposés.

Le 31 mai, nous prendrons la route jusqu'à Strasbourg où nous embarquerons pour la croisière romantique sur le Rhin.

Bien sûr, après les événements, les activités hebdomadaires ont commencé courant septembre :

▶ Le lundi, gym et le 3ème lundi du mois, remue méninge

▶ Le mardi matin, répétition de chant et l'après-midi, marche

▶ Les mercredis, ciné ou tricot urbain ou couture mais, tous les mercredis à 17h, sophrologie active et dynamique

▶ Le jeudi matin, informatique et l'après-midi, jeux de société

▶ Un vendredi par mois, loisirs créatifs.

Prisca ZACCARO

Présidente du Club de l'Amitié

Autoroute Castres/Toulouse

Ayons une démarche active pour faire aboutir le projet ... participons à l'enquête publique !

Par arrêté Interdépartemental en date du 27 octobre 2016, une enquête publique a été prescrite préalablement au projet d'aménagement de la liaison autoroutière Castres-Toulouse. Cette enquête publique aura lieu du 5 décembre 2016 au 23 janvier 2017. La population a donc 50 jours pour s'exprimer et donner son avis sur ce projet qui consiste à réaliser une autoroute s'étendant sur environ 62 km traversant 24 communes dont 17 dans le Tarn et 7 en Haute-Garonne.

Pour que très vite ce projet se réalise il faut la mobilisation de chacun d'entre nous !

Si vous ne vous exprimez pas ce sera l'échec assuré or nous savons tous ce que représenterait un tel équipement pour notre territoire :

- **Le désenclavement du Tarn Sud avec la préservation des emplois sur notre territoire**
- **L'attractivité de notre bassin de vie pour de nouvelles entreprises et l'installation de nouveaux ménages**
- **Gagner en efficacité et en sécurité sur la route**
- **Stopper la désertification médicale qui se profile insidieusement dans nos communes etc...**

3 façons pour exprimer son avis

Pendant toute la durée de l'enquête, la population pourra aller consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre de diverses façons:

- Soit directement **dans les mairies*** aux heures d'ouverture
 - Soit sur un **registre électronique sur les sites internet** des services de l'État du Tarn et de la Haute-Garonne (www.haute-garonne.gouv.fr ou www.tarn.gouv.fr).
 - Les observations peuvent également être adressées **par correspondance postale** à l'attention du président de la commission d'enquête à la sous-préfecture du Tarn, 16 boulevard Clémenceau BP 20425 81108 Castres cedex.
- La commission d'enquête rendra ensuite un rapport en fonction des observations de la population. Si elles vont majoritairement dans le sens de l'autoroute, une déclaration d'utilité publique sera prise afin d'espérer une fin de chantier en 2022. Si beaucoup d'entre nous se positionnent effectivement en faveur de ce projet, **cette adhésion doit maintenant se traduire par une démarche active en participant à l'enquête publique !**

Le Maire et son Conseil Municipal

**liste des mairies où seront effectuées les permanences de la commission d'enquête disponible sur le site www.tarn.gouv.fr*

Un bus gratuit pour les marchés

Mise en service depuis le 22 septembre 2016 d'un bus gratuit pour 8 personnes permettant d'aller aux marchés du mardi et samedi à Mazamet et le jeudi à Aussillon

MARCHÉ MAZAMET Mardi et Samedi

ALLER :

- 8h25 : La Môle (parking salle polyvalente)
- 8h31 : St Baudille (place)
- 8h35 : Mairie de Pont de Larn
- 8h45 : Marché Mazamet (Arrêt Ferret)

RETOUR :

- 10h20 : Mazamet (Arrêt Ferret)
- 10h30 : Mairie de Pont de Larn
- 10h44 : St Baudille
- 8h25 : La Môle

MARCHÉ AUSSILLON Jeudi

ALLER :

- 8h25 : La Môle (parking salle polyvalente)
- 8h31 : St Baudille (place)
- 8h35 : Mairie de Pont de Larn
- 8h45 : Marché d'Aussillon

RETOUR :

- 10h20 : Marché d'Aussillon
- 10h30 : Mairie de Pont de Larn
- 10h44 : St Baudille
- 8h25 : La Môle

Les Nouvelles Activités Péri-scolaire sur la commune de Pont De Larn



Depuis septembre 2014, la municipalité a mis en place, conformément à la loi, la réforme des rythmes scolaires. Après concertation, il a été décidé de positionner les Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP) **le lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45**. **L'enfant inscrit doit être présent sur toute la durée de l'activité et sur toute la durée du trimestre** (sauf circonstances particulières justifiées). **Les NAP sont gratuites et ouvertes à tous mais non obligatoires**.

Chaque enfant inscrit bénéficiera de l'ensemble de l'offre proposée à savoir :

une aide aux devoirs une fois par semaine et 2 activités ludiques basées sur l'éveil et la découverte pour les deux autres soirs. Les groupes sont constitués d'une quinzaine d'enfants de classe d'âge similaire et les activités sont proposées sur 3 trimestres afin de permettre une rotation des intervenants sur nos 3 écoles.

Modalités d'inscription

Afin d'organiser au mieux les différentes activités, **chaque enfant doit s'inscrire avant chaque trimestre au travers de la fiche d'inscription jointe au planning**. Elle est gratuite et basée sur le volontariat.

De plus, cette année de nouveaux outils ont été mis en place afin de faciliter l'organisation avec :

Une **fiche d'inscription annuelle** doit être complétée et rapportée en Mairie avec les renseignements concernant l'enfant (contact des parents, recommandations sanitaires,...).

Ainsi qu'une **Charte des NAP** distribuée aux parents décrivant le fonctionnement et le règlement qui doit être lue et signée.

A la fin de l'activité l'enfant sera récupéré au sein de l'école par sa famille ou le cas échéant il basculera automatiquement en garderie.

Activités proposées et intervenants



Les intervenants possèdent les compétences nécessaires à l'encadrement des élèves, les diplômes et l'expérience relative à chaque activité. Un trombinoscope des intervenants par trimestre est affiché à l'entrée de chaque école.



Le contenu des activités est validé au préalable par la municipalité. L'objectif de ces activités n'est pas de proroger le temps scolaire mais d'axer sur la découverte, le jeu, et l'éveil. Afin de respecter au mieux le rythme de l'enfant, les activités proposées aux groupes de maternelles sont adaptées et se basent essentiellement sur des activités ludiques.

Cette année pour le premier trimestre 68% des élèves ont adhéré au NAP. Ils pourront sur l'ensemble des 3 trimestres, en plus de l'espace devoirs, découvrir le cirque, la sophrologie, les échecs, l'espagnol, l'anglais et plusieurs sports.





RETOUR EN IMAGES

VACANCES D'ÉTÉ ET TOUSSAINT



ACCUEIL JEUNES

Se renseigner s'inscrire à

L'ACTION JEUNE

L'Accueil Jeunes est un dispositif intercommunal (Bout du Pont de l'Arn - Pont de l'Arn) dont la gestion est confiée à la MJC St Baudille. L'équipe d'animation accueille les 12*-17 ans. Le jeune de 12 ans peut adhérer à condition qu'il fasse ses 13 ans d'ici le 31 août 2017. L'Accueil Jeunes est ouvert sur les petites vacances et en juillet. Les prochains rendez-vous sont donnés aux jeunes aux vacances de Noël du 19 au 23 décembre 2016, d'hiver du 6 au 17 février 2017, d'avril du 3 au 14 avril 2017 et cet été du 10 au 31 juillet 2017.

► MJC St Baudille

Céline GONZALEZ - 05 63 61 45 05
mjcostbaudille@wanadoo.fr

► Service Jeunesse

Marion AUSSET - 05 63 98 67 79
sajra@wanadoo.fr

CHANTIER LOISIRS JEUNES

Eté 2016

Pour la 15^e année consécutive le SIVOM de Pont de Larn et de Bout du Pont de Larn soutient le projet Chantier Loisirs Jeunes à destination des 14-17 ans. L'action est organisée en partenariat avec "l'Accueil Jeunes des Rives de Larn", dont la gestion est assurée par la MJC de St Baudille.



En 2015, le chantier s'était déroulé sur la commune de Bout du Pont de Larn, pour 2016 les jeunes sont intervenus dans la commune de Pont de Larn attestant ainsi de la complémentarité entre les deux municipalités pour ce projet.

Cette année, les élus de Pont de Larn ont souhaité que les jeunes puissent s'investir dans des travaux de peinture, les jeunes ont peint le parapet de sécurité du viaduc historique de St Baudille qui date de 1920. Cette action permet aux jeunes de s'impliquer dans la dynamique locale en les faisant participer à l'embellissement de leur village. Plusieurs ponts ont déjà été repeints dans les communes dans le cadre de l'Accueil Jeunes.

En contrepartie de ce travail les jeunes se sont vus offrir un séjour à Port Aventura pour défier les attractions à sensations fortes. Pour un grand nombre, il s'agissait d'une première visite du Parc, pour d'autres d'un premier voyage dans un pays étranger.

Le 6 octobre dernier, les jeunes, parents, animateurs, administrateurs de la MJC, le SIVOM et les élus locaux se sont réunis pour visionner un montage vidéo qui a présenté le Chantier Loisirs et échanger ensemble sur le projet. L'action sera reconduite pour l'été 2017....à suivre...

Le 6 octobre dernier, les jeunes, parents, animateurs, administrateurs de la MJC, le SIVOM et les élus locaux se sont réunis pour visionner un montage vidéo qui a présenté le Chantier Loisirs et échanger ensemble sur le projet. L'action sera reconduite pour l'été 2017....à suivre...



PARTICIPATION

DES JEUNES

À LA VIE LOCALE

Durant chaque vacances, l'Accueil Jeunes propose des actions participatives qui affichent toujours complet ! Ainsi, les 12-17 ans s'impliquent dans la vie locale de leur commune et en échange bénéficient de réductions sur les activités programmées durant les vacances. Dernièrement, les jeunes ont distribué des flyers dans les boîtes aux lettres pour promouvoir les manifestations locales, ramassé les déchets abandonnés sur l'Aire de Loisirs d'Arcachon et éclairci un chemin piétonnier à Rigautou.



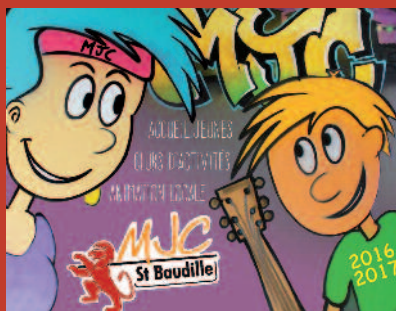


LE SÉJOUR SKI

Le projet ski 2016-2017 est lancé... 15 jeunes vont s'investir ensemble sur de nombreuses actions d'auto-financement (lavage-autos, vente de gâteaux aux marchés, vente de sapins, tenue de buvette, vente de chocolats...) afin de partir au ski pendant les vacances d'hiver 2017 à un tarif attractif. Il s'agit d'un projet global qui vise à rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et à leur permettre de s'investir dans la vie locale. Le séjour ski s'adresse à tous les niveaux de pratique (débutants comme confirmés) car des groupes de niveau sont mis en place. Le séjour est organisé en partenariat avec la MJC d'Aiguefonde.



CLUBS D'ACTIVITÉS



La saison 2016-2017 est en place avec près de 30 clubs d'activités dont quelques nouveautés pour cette saison : le théâtre jeunes encadré par Christophe CHABBERT, l'atelier d'anglais ludique pour les 6-11 ans avec Jennifer LONJOU, la salsa débutants proposée par Lilian CATHALO ou encore la step-gym avec Virginie CONAN.

Chaque saison les clubs d'activités et l'accueil jeunes regroupent 400 à 500 adhérents.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 à 19h dans les locaux de la MJC.

RETOUR EN IMAGES ANIMATION LOCALE

► RALLYE TOURISTIQUE

Dimanche 25 Septembre 2016 à la MJC



► CONCERT "Les Vocabdilles"

Samedi 8 Octobre à Aiguefonde et Samedi 22 Octobre 2016 à Labruguière

► THÉÂTRE "BAZAR PALACE"

Représentation par le Club théâtre de la MJC Samedi 29 octobre à l'espace du Démal de Pont de l'Arn.



Prochainement :

- REPAS DE L'AMITIE - DIMANCHE 26 FEVRIER 2017 à la MJC
- LES MONTS DE ST BAUDILLE, course et randonnée pédestre - DIMANCHE 12 MARS 2017 à la MJC
- CONCERT "Les Vocabdilles font leur show " - SAMEDI 6 MAI 2017 à l'espace du Démal
- REPRESENTATION DU CLUB THEATRE avec la pièce "Bazar Palace" - VENDREDI 12 MAI 2017 à l'Espace APOLLO de Mazamet - au profit de l'association Hôpital sourire
- VIDE GRENIER - DIMANCHE 14 MAI 2017 sur la place de St Baudille
- GALA DE DANSE ENFANTS - JEUDI 22 JUIN 2017 à l'espace du Démal
- FETE DE ST BAUDILLE - Les 9,10 et 11 JUIN 2017
- Le CLUB THEATRE JEUNES de la MJC proposera également une pièce courant juin à l'espace du Démal

CONTACT

Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](#) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h (hors vacances scolaires).

05 63 61 45 05 - mjcstbaudille@wanadoo.fr - www.mjc-stbaudille.org

Les Ecoles

Ecole de Rigautou ... tous à la piscine



Maternelle



CP / CE1



CE2 / CM1 / CM2

Cette année, tous les enfants de notre école se rendent à la piscine ! Les années précédentes, les classes de Sandrine (CP/CE1) et Nathalie (CE2/CM1/CM2) allaient au stade nautique de Mazamet. Le bassin pouvant désormais accueillir des enfants de classe maternelle, chaque mardi des mois de septembre, octobre et novembre, nous avons pu participer à des activités visant à nous permettre d'être plus à l'aise dans l'eau, de jouer et d'apprendre à nous déplacer en surface et en profondeur. Les enfants de la classe de Sandrine partaient en premier avec un petit car, puis les grands de la classe de Nathalie et les petits de la classe (maternelle) d'Anne prenaient un grand car : quelle expédition pour les enfants de maternelle !

En plus de nous apprendre (petits et grands) à acquérir

des compétences en natation, se rendre à la piscine apprend à chaque enfant à être plus autonome. Car il faut se déshabiller et se rhabiller en veillant à ne pas perdre, oublier ou mélanger ses affaires avec celles d'un autre enfant !...

Mais rien ne serait possible si les mamans et les mamies ne nous accompagnaient pas, car pour encadrer les enfants, un nombre d'adultes suffisant est nécessaire. Merci aux mamans et aux mamies !!!

Ecole de St Baudille ... sur les traces de Lapérouse



A partir du mois de janvier, les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école G&G Fournès de Saint Baudille participeront au "projet Lapérouse".

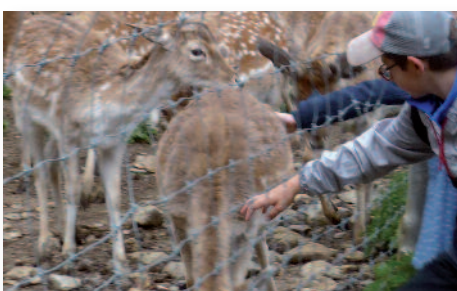
Ils seront amenés à découvrir, par différentes recherches et explorations, les étapes de l'expédition menée par Jean-François Galaup de Lapérouse. Tout au long du projet, les différents aspects du voyage seront abordés (préparatifs,

navigation, rencontres, difficultés...) à travers des activités variées qui concernent les différents domaines de l'enseignement : Histoire, géographie, production d'écrits, mathématiques... le tout en lien avec les usages du numérique. Au terme de ce projet la classe se rendra à Albi pour visiter le musée Lapérouse. Les élèves ont déjà choisi le nom de leur groupe. Il s'agit de « l'équipage de Saint Baudille » !

Ecole Louis Germain

Cette année, c'était au tour de l'école Louis Germain de bénéficier de la subvention municipale attribuée aux classes transplantées. Ainsi, les élèves de la GS au CM2 ont pu découvrir le milieu montagnard dans le village des Angles dans les Pyrénées catalanes.

👉 Au parc animalier les enfants ont rencontré de nombreux animaux de la montagne : des ours, des loups, des



sangliers, des marmottes semblables à de vivantes peluches. Les cerfs, les isards, les bouquetins, les mouflons, les rennes... ont permis d'aborder la classification cervidés/bovidés et de différencier bois et cornes.



👉 Un guide nature a livré les secrets de la forêt de Matemale : le lichen à barbe, le pouvoir de la fourmi rouge, l'identification du chant des oiseaux. Les enfants ont même croisé le chemin d'un chevreuil. Le guide a d'ailleurs offert à chaque classe le bois d'un cerf.

👉 Les grimpeurs en herbe se sont livrés en toute sécurité aux joies de l'escalade sur une paroi naturelle. Quelle complicité entre le grimpeur et celui qui l'assure.

👉 On ne pouvait quitter la région sans visiter le four solaire de Mont Louis. Les enfants ont été vivement impressionnés par la planche qui s'enflammait quasi instantanément lorsqu'elle se trouvait à un point précis entre les deux miroirs. Pour terminer, les écoliers remercient l'association de la Trousse Enchantée qui a apporté son aide financière pour la réalisation de ce séjour.



Ginette,

en toute modestie, je me fais ce soir le porte-parole de tes anciens élèves, mais aussi en tant qu'administrateur de cette belle association, et avec l'accord de son Président, le représentant de la M.J.C.

Pour tout t'avouer, je redoutais depuis quelques temps ce moment, surtout après ma visite à l'hôpital, suite à ton opération du fémur. Ton entrain habituel avait laissé place à de l'agacement, voire de l'abattement.

Par la suite, je me remémorais cette journée où certains d'entre nous avons fait le déplacement à Revel, pour fêter tes 90 ans, en toute simplicité : cela fait déjà plus de 2 ans !

Malgré la joie provoquée par notre présence, tu semblais soucieuse en ce jour-là.

L'avenir de l'école qui nous abrite ce soir t'interrogeait : Bernard (qui était, pédagogiquement parlant, un peu votre fils spirituel) allait prendre sa retraite l'année suivante après une si longue présence éducative : quand serait-il sans lui ? Et bien tu vois, ton école vit bien, et à la rentrée prochaine ce sont 14 nouvelles têtes qui viendront grossir son effectif et pérenniser ainsi sa place dans le village.

La question sur les commerces te titillait également : Christian te rassura bien vite sur le restaurant qui allait bon train et te précisait que la commune souhaitait mettre en activité un petit « multi-service dépôt de pain », pour le plus grand bonheur de nos aînés.

Bien sûr, on parla de la M.J.C. et de la fête du village, où, à ses débuts, dans le milieu des années 60, tu mettais tant d'énergie pour qu'elle soit une réussite : l'aventure pour les deux continue, et de belle manière : le rayonnement dépassant largement le cadre du village.

Ginette, tu vois, avec Gilbert, vous avez essaimé sur un grand nombre de personnes cet esprit qui vous caractérisait tant : ouverture d'esprit, prise d'initiative, tolérance,...

Pour analogie de la Bible, qui décrit la descendance d'Abraham aussi nombreuse que les étoiles dans le ciel, aujourd'hui vous pouvez être fiers du nombre de porte-drapeau qui transmettent cette philosophie de vie que vous nous avez apprise, que ce soit à l'école ou au sein de cette M.J.C. que vous avez créée, sachant qu'au départ vous étiez bien seuls !!!

Mais ce soir, là-haut, c'est ton étoile qui brille le plus fort, et pour que nous puissions toujours la voir, il faudra protéger le ciel de ce village des nuages annonciateurs d'intolérance, de fanatisme, d'obscurantisme, ou tout simplement de bêtise humaine qui s'amoncellent un peu partout.

Enfin, pour que cette flamme d'espoir d'un monde meilleur que tu entretenais et qui nous porte toujours dans son élan ne s'éteigne pas, prends Gilbert par la main, et tracez-nous encore des sentiers de bonheur, que nous puissions à nouveau les suivre.

Ginette, sois fière de cette longue vie faite de passion, passion pour l'école, passion pour la M.J.C., passion pour les autres.

Ginette encore une fois merci, merci pour tout et bonne route.

ADISSIAS "MADAME"

Maxime CROS



Carnet de deuil.

Nous avons appris le décès d'Yves Soulié, instituteur à l'école de Pont-de-Larn de 1970 à 2001.

31 ans au service des enfants de la commune ... Nos pensées les plus amicales pour ses proches et nos remerciements pour son engagement.

Le samedi 5 novembre, à l'espace du Démal, l'association des parents d'élèves de l'école Louis Germain, "La trousse enchantée", a voulu proposer un après-midi festif aux enfants, ceci permettant par ailleurs de récolter des fonds visant à aider les maîtres dans l'élaboration de leurs projets pédagogiques ou l'achat de nouveaux matériels pour la classe. Les enfants, venus nombreux accompagnés par leurs parents, ont pu participer à différents stands proposant du maquillage, des jeux d'adresse, de découverte de saveurs ou de formes ainsi que du coloriage. Un photographe professionnel, dans un espace décoré et aménagé sur la scène a, en outre, pris les enfants en photo, lesquels sont tous repartis chez eux avec un cliché.

Plus tard, un goûter confectionné par les mamans et le papa de l'association ainsi qu'un cocktail fort appétissant dans lequel flottaient nonchalamment quelques yeux en sucre ont été servis aux enfants qui ont poursuivi l'après-



midi par des danses et des défilés. L'entrée était ouverte à tous à condition que les enfants soient accompagnés par leurs parents ou un tiers, qu'ils soient d'anciens élèves de l'école ou qu'ils aient été recommandés par l'un des membres

organisateurs afin de préserver et de garantir le bon déroulement de la manifestation.

Ce fut, de l'avis de tous, un moment de convivialité et de solidarité partagé. Les enfants sont repartis HEUREUX !

L'association culturelle "Respirer en Montagne Noire" nominées aux "Trophées associatifs de la Dépêche du Midi"

Le 12 octobre dernier, l'association culturelle "Respirer en montagne noire" a été nominée aux "Trophées associatifs de la dépêche du midi".

Sa présidente, Françoise Dax-Boyer, ainsi que l'ensemble des membres de son association, ne comptent pas leur temps ni leur énergie pour proposer des manifestations culturelles tout au long de l'année, rendez-vous de très haute tenue qui surprennent parfois les participants extérieurs, étonnés de constater qu'à Pont de Larn, la culture s'écrit bien souvent avec un grand C. Si le premier prix a échappé cette année à "Respirer", cette nomination est une reconnaissance en même temps qu'un encouragement. Un grand merci à Françoise Dax-Boyer et à toute son équipe pour la publicité positive rendue à notre commune. Prochain rendez-vous, le vendredi 9 décembre 2016, pour un concert lyrique qui sera donné au temple, à 20h30.

Christophe CHABBERT
Maire-adjoint à la culture

Goûter des Aînés

Pour le goûter des aînés nous recevrons cette année LOS DE L'AUTAN. C'est un groupe vocal de Labruguière passionné par les chants des Pyrénées. Ils chantent en français, en occitan mais aussi en basque, catalan ou espagnol. La troupe se compose de trois pupitres : ténors, barytons, basses.

Ils sont accompagnés par un guitariste. Ils viendront nous transmettre leur bonne humeur et nous faire passer un agréable moment le samedi 4 février prochain.



Anne-Marie HOULES

AFM TÉLÉTHON

Ouverture du 30^{ème} Téléthon de l'Arn et du Thoré



Vendredi 2 décembre a eu lieu le lancement du 30^{ème} Téléthon.

Cette année, c'est à Pont de l'Arn salle du Démal que Monsieur le maire a accueilli les responsables, les bénévoles de la "Force T" et Malak la marraine du Téléthon 2016, en présence des élus des communes participantes ainsi que tous les personnes conviés à cette occasion. C'est autour d'un apéritif musical avec "Nowhere Men" que tout ce monde s'est retrouvé, animé par les Majorettes de la Montagne Noire.

La ligne du don au 36 37 ou sur telethon.fr.



Delire de Lire

"En quelques mots, devenus habituels, voici un méli-mélo de mots, un DELIRE de mots pour lancer le salon.

Ces mots ne sont pas calligraphiés sous forme d'enluminures comme **Catherine GREVET** sait si bien le faire, ni peints sur la fresque d'**Eliane SERDAN** ou sculptés à la manière de **Jeanne GLEIZES** mais écrits pour être lus. Une nouvelle fois c'est une femme qui nous entraîne dans son sillon et vous adresse un message, un message, disons d'espoir, un espoir si indispensable aujourd'hui. Cette femme appelons là JEANNE, non pas la « faussaire » celle de **Bernard MAHOUX** mais Jeanne ou Jeannette, celle d'ici et d'aujourd'hui, non celle qui aurait pu nous servir à boire ou à manger autrefois en 1914 aux dires de **Rémy CAZALS**, celle de Payrin commune décrite par **Jean-Pierre FERRER**, en tout cas une fille de la montagne noire, ce pays des aphyllantes de Josy MALRIEU, des bois où les arbres l'hiver attendent la neige de l'hiver pour que Mathias BONNEAU les travaillent.

Avant que Jeanne nous transmette son message, il nous faut emprunter un long chemin, parcourir des drailles, franchir des gorges, le parcours est âpre mais à votre portée grâce aux conseils d'**André THERON**. Il est en plus possible d'emprunter comme moyen de transport le vélo-pède de **Gérard BASTIDE** ou la machine volante de Christian VERDUN et approcher les étoiles resplendissantes décrites par **Marie ZANZ** et pourquoi ne pas demander à Saint Salvi par l'entremise de **Rémi PAGES** d'intercéder pour nous.

Après tous ces vagabondages comme **Jeannette CAMP** sait si bien en faire, vous arriverez avec la carte du tendre offerte par **Michel CALS**, non pas au pays imaginaire de **Nicolas BENASSI** mais au PARADIS, celui de Françoise. Un paradis, comme l'est le jardin de la fermière d'**Elisabeth VALERY**, celui où l'on cultive les fabuleuses légumineuses de **Claude AUBERT** et pleins de bonnes choses cuisinées à l'aide des recettes d'**Eve MARTY-MARINONNE**, livre à commander sans plus attendre aux éditions **AZ'ART ATELIERS**, et quoi de plus approprié qu'une Grange, celle où nous nous trouvons aujourd'hui pour les conserver et les déguster.

Oui, nous voilà au paradis car la terre est vivante, accueillante, du moins il faut encore y croire parce que la culture et donc la littérature sert aussi à éclairer et réenchanter le monde, notre monde à tous."

Patricia





> Espace jeux

La table de ping-pong récemment ajoutée à côté de l'espace de jeux fait des heureux.



> Cérémonie du 11 Novembre

Commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts de Pont de Larn en présence des maires et élus de Pont de Larn et de Bout du Pont. Les enfants des écoles ont lu des textes différents à savoir : lettre d'un soldat nommé Gaston à sa mère ; le Dormeur du Val d'Arthur Rimbaud ; extrait de Ceux de 14 de Maurice Genevoix sous une forte pluie qui n'a découragé personne.

> Exercice du SDIS

Les pompiers sont venus s'entraîner dans le pré derrière la mairie.



> Cross des écoles

Comme chaque année, François a tracé le parcours et a donné le rythme à tous les jeunes sportifs des 3 écoles de la commune. Pour reconforter les athlètes, des gâteaux ont été préparés par les mamans de l'école de Rigautou.



> Inauguration de l'espace Fitness

situé à côté de la mairie dans le prolongement de l'espace jeux pour enfants.



> Inauguration de l'église St Jean Baptiste

après la rénovation intercommunale de celle-ci.



> Les Nuits du Jazz



> 2^e édition de la Journée des Talents

à la salle de la Grange.



Mutuelle Santé, c'est parti !

Comme nous vous l'avions annoncé, les Elus et le CCAS ont validé la mise en place d'une Mutuelle dite «Municipale» avec le concours de l'association ACTIOM.

Cette association propose une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, et s'adresse plus particulièrement à tous ceux qui n'ont pas la chance de disposer d'une complémentaire santé négociée par leur employeur.

Monsieur Philippe COSSOUL, correspondant de l'association ACTIOM, a reçu 17 personnes lors des trois premières permanences organisées à la Mairie.

Rapidement, nous avons planifié deux autres permanences pour faire face à la demande.

Il ne s'agit que du démarrage, et désormais, cette opération est lancée.

Si vous aussi, vous êtes intéressé, il n'est pas trop tard. Désormais, la commune de Pont de Larn est partenaire d'Actiom. Vous pouvez donc accéder directement à leurs services. Un tarificateur en ligne est disponible pour soit comparer leurs offres avec votre mutuelle actuelle, soit estimer le coût qu'Actiom peut vous proposer.

Lancez le site :

<http://www.macommunemasante.org/> et cliquez sur **TARIFICATEUR** puis **MA COMMUNE MA SANTÉ**

Vous aurez ensuite à compléter les formulaires suivants: Affichez l'une des trois offres en cliquant sur les cases "Offre 1" ou 2 ou 3.

Les cases blanches vous permettent de saisir les données de votre mutuelle actuelle et de comparer avec la proposition affichée.

Lancez alors le calculateur

En France, plus de 1500 communes sont aujourd'hui partenaires d'Actiom. Pont de Larn est la première dans le Tarn. Bien entendu, d'autres communes sont intéressées. Deux de nos proches voisins ont lancé une action similaire (Aussillon, Caucalières).

Pour juste avoir un renseignement, appelez le
05 64 10 00 48
du lundi au vendredi de 9h à 18h



AUX DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS VERTS SUR NOTRE COMMUNE !



Cet automne, en cette période où les travaux de jardinage sont d'usage, il n'est pas rare de voir augmenter le nombre de dépôts de déchets verts sur notre voie publique, aux abords des cimetières, dans notre forêt communale ou même dans des containers de regroupement destinés aux sacs noirs ! Le nettoyage de ces espaces est donc effectué par nos agents communaux au détriment de leurs tâches habituelles.

Nous rappelons par ailleurs que l'ancienne décharge communale, spécifique aux déchets verts, est désormais fermée à la population et exclusivement réservée aux services municipaux.



Tout dépôt sauvage est strictement interdit et passible d'une amende c'est pourquoi nous rappelons que vos déchets verts doivent être EXCLUSIVEMENT déposés à la déchèterie d'Aussillon de Trifyl qui est un équipement intercommunal et gratuit.

Ce lieu est aménagé pour faciliter le dépôt de vos déchets dans une benne spécifique, des agents sont présents pour vous renseigner ou vous conseiller sur le tri et même vous mettre à disposition gratuitement du compost.



Enfin, la déchèterie Trifyl est ouverte du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h50

► Plus d'infos : Déchèterie
AUSSILLON au **05 63 61 27 53**
Zone de la Rougearié - Rue de
l'Artisanat - 81200 AUSSILLON



De nouveaux services à Pont-de-Larn

La municipalité a entrepris la réhabilitation des locaux de l'ancienne poste situés face à la mairie.

➤ Des locaux flambant neufs accueilleront Mr Balfet, ostéopathe, et Mme Lagoute, orthophoniste.

➤ Le développement des services à la personne et du petit commerce parallèlement à l'offre immobilière conforte la commune dans ses projets d'avenir.

➤ Dans le domaine de la santé, elle progresse : deux médecins, un dentiste, six infirmières et maintenant un ostéopathe et une orthophoniste.

➤ Dans le domaine du petit commerce, on note un maillage de celui-ci dans les trois

villages avec la dernière ouverture à Rigautou.

➤ Si on ajoute le bus de ramassage mis en place pour rejoindre les divers marchés du Mazamétain à l'initiative de la commune et de la communauté d'agglomération au départ de la Môle trois fois par semaine, le panorama des services à la personne se conforte de jour en jour.

Bus pour les marchés gratuit :

départ la Môle 8h15, passage à St Baudille 8h30 et à Pont-de-Larn 8h45 (9 places).

La chèvrerie de Pierrouch

Depuis quelques temps, la chèvrerie de Pierrouch, producteur de fromage de chèvre, frais, demi-sec et sec, a pris place le vendredi matin à côté de la charcuterie Lanet.

Quel bonheur de pouvoir manger local !

2017, année électorale

2017 connaîtra deux scrutins : les présidentielles (1er tour : 23 avril et 2nd tour : 7 mai) et les législatives (1er tour : 11 juin et 2nd tour : 18 juin).

Pour voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour cela, il faut se rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité avant le 31 décembre 2016.

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de cette carte électorale.

De même, si vous (ou des membres de votre famille) avez quitté la commune, nous vous demandons de nous communiquer votre nouvelle adresse et de vous rapprocher de votre nouvelle mairie avant le 31 décembre 2016.

A noter que la prochaine refonte de la liste électorale aura lieu début 2017, juste avant les élections. Cette refonte aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur. Cette nouvelle carte sera adressée par voie postale entre mars 2017 et le 1er tour des élections présidentielles. L'ancienne carte devra être détruite.

Le jour du scrutin il vous faudra vous munir de cette carte électorale ET d'une pièce d'identité (désormais obligatoire).

En bref

La législation devenant contraignante sur l'usage des désherbants, nous rencontrons des difficultés quant à la destruction des herbes sur les trottoirs... N'hésitez pas à intervenir devant votre porte.

Le Pôle Régional des Maladies Neuro-dégénératives est une plateforme d'expertise, d'appui, d'orientation et d'information destinée aux patients, aux aidants et aux professionnels dans le but d'optimiser la prise en charge des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives.

Contact :

7 rue Lavoisier 31700 BLAGNAC

Tél : **05 62 74 18 79**

contact@pole-mnd.com

www.pole-mnd.com

Pour les aidants un numéro d'écoute et de soutien psychologique est ouvert 7j / 7 de 18h à 22h : **0806 806 830**



Espé ... un talent de chez nous à Rigautou

Espé, de son vrai nom Sébastien Portet, est un dessinateur français de bande dessinée né le 6 décembre 1974 à Mazamet. Il habite à Pamiers mais est originaire de Rigautou où habitent ses parents ...

Très jeune, Sébastien Portet lit Pif, Picsou magazine, Astérix et dessine des aventures de super-héros d'après les traductions françaises des comics Marvel. Il rêve de devenir dessinateur de bande dessinée mais s'oriente vers une filière scientifique.

Après un baccalauréat D au lycée Soult à Mazamet, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse où il étudie pendant 5 ans. Au cours de ses études, il crée le fanzine de bande dessinée Broute. Sous le pseudonyme Espé, transcription phonétique de ses initiales S.P, il travaille comme pigiste pour le magazine musical Groove. Sa première expérience de dessinateur professionnel se fait dans le domaine du design industriel, qu'il abandonne au profit du 9^e art. Il participe à des ouvrages collectifs aux éditions Petit à Petit puis Delcourt.

Espé poursuit sa carrière en illustrant presque exclusivement des scénarios de Corbeyrab, notamment Le Territoire qui combine des dessins et des peintures hyperréalistes de Jean-Pierre Ugarte. Il travaille depuis 2011 sur la série Châteaux Bordeaux et, en 2015, sur un one-shot scénarisé par Stéphane Piatzszek.



<http://espe-bd.blogspot.fr/>

BULLETINS D'INSCRIPTION

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Madame, Monsieur, Comme chaque année, le Maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier pour vous présenter la commune et vous permettre d'en rencontrer ses acteurs :

LE JEUDI 12 JANVIER 2017 à 19h à L'ESPACE DU DEMAL

Avenue d'Anglès à Pont de Larn, **Avec un verre de l'Amitié !**

Si vous vous êtes installés en 2016 dans notre commune, nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse au verso avant le 6 janvier 2017 en mairie.

RENCONTRE ANNUELLE DES AINÉS

Madame, Monsieur, Comme chaque année, le Maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la désormais traditionnelle rencontre des aînés qui aura lieu le :

LE SAMEDI 4 Février 2017 à 14h à L'ESPACE DU DEMAL,

Avenue d'Anglès à Pont de Larn

Un spectacle vocal avec le groupe LOS DE L'AUTAN

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse au verso avant le 25 janvier 2017 en mairie.

Association Repas Service à Domicile

"Vallée du Thoré/Mazamet/Aussillon - Mairie 81270 Labastide Rouairoux



Depuis le 4 juillet les personnes servies par l'association peuvent apprécier les repas confectionnés par le traiteur ALGANS. Les repas sont goûteux et équilibrés, les soupes sont bonnes et les quantités correctes. Nos usagers apprécient le changement. Nous servons des repas 7 jours sur 7.

Prix du repas : 9,70 €

droit d'entrée : 5,00 €

Vente de carnet :

- 1 carnet (10 tickets repas) → 97 €
- 2 carnets (20 tickets repas) → 194 €
- 3 carnets (30 tickets repas) → 291 €



Jours de passages :

- ▶ **Lundi matin** pour le repas de lundi midi
- ▶ **Mardi matin** pour les repas de mardi midi et mercredi midi.

▶ **Jeudi matin** pour les repas de jeudi midi et vendredi midi.

▶ **Vendredi matin** pour les repas de samedi midi et dimanche midi.

Communes desservies :

Aiguefonde, Albine, Aussillon, Bout du Pont de Larn, Caucalières, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Mazamet, Payrin-Augmontel, Pont de Larn, Rouairoux, St Amans Sault, St Amans Valtoiret, Sauveterre, Vintrou(Le)

▶ Possibilité de prendre les repas tous les jours ou minimum 3 repas par semaine.

▶ Les jours fériés sont assurés avec un changement dans les jours de livraison : vous en serez avertis à l'avance.

▶ Pour commander ou décommander les repas il faut nous prévenir si possible 5 jours à l'avance (sauf cas de force majeure).

▶ Une diététicienne veille à l'élaboration des menus et plus particulièrement aux régimes (sans sel, diabétique, hépatique, aversions, allergies ...).

▶ Les plats sont proposés dans des barquettes operculées garantissant leur conservation au réfrigérateur.



Toujours auprès de vous, nous sommes prêts à vous venir en aide que vous soyez une personne âgée, handicapée ou en difficultés passagères.

Renseignements au 06 78 19 58 99

Droits aux aides : chaque usager doit faire une demande auprès des Caisses de Retraites, Conseil Général, Aide Sociale (APA, Cardat et autres)

Anne-Marie HOULES

COUPONS REPONSES

BULLETIN REPONSE ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame, Monsieur

Adresse

..... Nombre de personnes :

A découper et à retourner à la mairie de Pont de Larn avant le 6 janvier 2017

BULLETIN REPONSE RENCONTRE ANNUELLE DES AINES

Madame, Monsieur

Adresse

..... Nombre de personnes :

A découper et à retourner à la mairie de Pont de Larn avant le 25 janvier 2017

Bulletin à découper
Bulletin à découper

Astuces & Recettes



Figues roties au Rocamadour marine au romarin

(pour 6 personnes)

Ingrédients :

6 figues violettes - 6 rocamadours - 3 brins de romarin
2 cuill. à soupe d'huile d'olive et poivre du moulin

Recette :

Disposer les rocamadours dans un plat et ciseler les brins de romarin dessus. Arroser régulièrement d'huile d'olive. Laisser mariner 1 h au minimum (ou jusqu'au lendemain pour un goût plus prononcé).

Laver et sécher les figues. Les fendre en deux puis les disposer dans des plats à gratin. Poser un rocamadour sur chaque figue. Arroser avec l'huile de la marinade.

Enfourner juste sous le gril du four et faire gratiner environ 5 min, jusqu'à ce que les fromages commencent à dorer. Poivrer au sortir du four et déguster aussitôt.

► Empêcher les germes sur les pommes de terre

placer une ou deux pommes (fruit)
au milieu du stock de patates.



Tarte boudin pommes

(pour 6 personnes)

Ingrédients :

1 pâte feuilletée - 2 boudins noirs - 4 pommes - 2 œufs
- 10 cl de crème liquide - 10 cl de lait - 1 cuillère à café
de moutarde - 1 noisette de beurre - 1 pincée de noix de
muscade en poudre, sel et poivre du moulin.

Recette :

Préchauffer le four à 170 °C. Étaler la pâte et la placer dans un moule à manquer préalablement beurré, piquer le fond avec une fourchette. Avec un pinceau de cuisine, répartir la moutarde sur la pâte de façon uniforme. Couper les boudins en deux dans le sens de la longueur et ôtez la peau. Placer la chair dans un saladier avec du sel et du poivre. Mélanger. Déposer une couche de boudin d'environ 1 cm d'épaisseur sur la moutarde. Lisser avec une spatule. Éplucher et couper les pommes en quartiers. Détailler en lamelles fines. Disposer les pommes sur la tarte en créant un motif. Dans un bol, battre les œufs, la crème et le lait. Saler et poivrer, ajouter la muscade, mélanger et verser l'appareil. Enfournez 30 à 35 min à 170 °C.

Passerelle ... une rentrée au goût de tous !



Dès le 31 août, les enfants de Passerelle ont fait leur rentrée dans des locaux refaits à neuf.

Durant les deux mois d'été, les entreprises en charge des travaux se sont succédées sous la houlette de Michel Rouanet et ont su répondre aux exigences subtiles et très normalisées de locaux destinés à la petite enfance. La PMI (Protection Maternelle Infantile) a donné un avis favorable à la transformation et l'extension de la structure de multi accueil Passerelle pour l'agrément de 16 enfants.

La structure d'accueil des 2/3ans, avec une démarche pédagogique qui a fait ses preuves et une équipe de professionnelles dirigée par Claudine Rieussec accompagnent progressivement les enfants vers le chemin de l'autonomie et de la socialisation.

Dès l'ouverture, tout le monde s'accordait à dire que c'était une réussite ! Sachant que les besoins évoluent, et que l'optimisation des locaux est devenue un enjeu prioritaire, un local de rangement pour la partie crèche vient compléter les équipements.

Le résultat est là grâce au travail et à la concertation de tous.

L'équipe du Sivom, que nous formons entre les élus de Pont de Larn et de Bout du Pont de L'Arn est heureux d'avoir mené à bien ce beau projet d'agrandissement et de réagencement.

Florence ESTRABAUD

Présidente du SIVOM des rives de Larn



Agenda

- ▶ 16 Décembre : Noël de la crèche
- ▶ 31 Décembre : Réveillon la Môle en Fête
- ▶ 12 janvier : Vœux du maire à l'Espace du Démal à 19h
- ▶ 27 Janvier : Loto des chasseurs
- ▶ 4 FEVRIER : Gouter 3ème âge CCAS à la Salle du Démal
- ▶ 17 FEVRIER : Loto Club de l'Amitié à la Salle du Démal
- ▶ 10 Mars : Loto école de Rigoutou à la Grange
- ▶ 12 Mars : MJC - Les Monts de St Baudille
- ▶ 23 Avril : 1er tour élection présidentielle
- ▶ 28 Avril : Pour l'anniversaire de la mort de Jacques Prévert, la bibliothèque intercommunale fait intervenir la Cie Gaf'Alu. Le comédien Lionel Jamon nous fera partager des paroles de "Dans ma maison vous viendrez, d'ailleurs ce n'est pas ma maison" à l'Espace du Démal à 20h30.
- ▶ 5 Mai : Concert Vocaldilles
- ▶ 7 Mai : 2ème tour élection présidentielle
- ▶ 19 Mai : Repas fin d'année école Louis Germain
- ▶ 11 Juin : 1er tour élection législative
- ▶ 16 Juin : Théâtre de la troupe de jeunes de Christophe Chabbert
- ▶ 18 Juin : 2ème Tour élection législative
- ▶ 22 Juin : Gala de danse MJC
- ▶ 30 Juin : Spectacle de l'école Louis Germain
- ▶ 7 Juillet : Pique-Nique Musical avec l'orchestre « De Michel